



FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

FORMATION LINGUISTIQUE NIVEAU A1

RÉSULTATS DE NOS STAGIAIRES

Sur un échantillon de 2656 candidats et pour le deuxième semestre 2023 :

- Taux de satisfaction stagiaires : donnée non connue
- Taux d'abandon : 2,10 %
- Intégration en emploi dès la fin de la formation : non concerné
- Poursuite de parcours de formation dès la fin de l'action : non concerné

Si vous désirez des informations complémentaires, vous pouvez contacter le service communication ALAJI : Contact-formations@alaji.fr

PRE-REQUIS

Ces prestations sont au bénéfice de personnes étrangères, installées légalement et durablement sur le territoire français et signataires d'un CIR.

Tout signataire du CIR a l'obligation de suivre un apprentissage du français vers le niveau A1 lorsque le besoin en est établi, au regard du diagnostic linguistique (écrit et oral) établi lors du positionnement effectué sur les plateformes de l'OFII.

Chaque signataire ne peut disposer que d'un seul parcours par niveau.

OBJECTIFS

Le dispositif vise à créer de la cohérence entre les enjeux des apprentissages et les contextes d'utilisation de la langue orale et écrite et à répondre aux besoins de formation en langue française d'adultes étrangers dont le français n'est pas la langue maternelle. L'objectif général des parcours est l'acquisition de l'autonomie dans l'apprentissage et la maîtrise de la langue française. De ce fait, l'ingénierie de la formation est conçue et mise en œuvre pour permettre aux apprenants d'acquérir des méthodes et de connaître les outils susceptibles

de les rendre autonomes. Il s'agit d'acquérir : – une langue d'usage pratique, dont l'apprentissage se fonde sur des références quotidiennes, ancrée dans une réalité de fait complexe, destinée à devenir la langue courante des apprenants. Cette dernière n'est pas enseignée comme une langue étrangère, mais est progressivement intériorisée permettant son réemploi dans des situations diversifiées. – son enseignement fait écho à l'environnement linguistique présent dans lequel baigne l'apprenant (au travail, dans la rue, dans les administrations, dans les commerces et les services) et doit permettre de comprendre, de produire et de se mouvoir dans les différents espaces de la société et d'y trouver toute sa place ; y compris les espaces numériques.

CONTENU DE LA FORMATION

Trois volets, relatifs au français de la vie pratique, de la vie publique et de la vie professionnelle, sont prévus.

DURÉE

Suivant les tests de positionnement passés à l'OFII, un parcours de 100, 200, 400 ou 600 heures sera programmé

METHODES MOBILISÉES

Nos formations mettent l'accent sur l'interactivité, l'utilisation des nouvelles technologies et des visites sur le terrain.

Les signataires du CIR doivent pouvoir s'appuyer sur les apports de la formation linguistique pour structurer leur accès à l'emploi.

Les thématiques participant de la vie publique, pratique et professionnelle doivent viser des finalités communicatives et la pratique de la langue doit inclure par le vocabulaire, la syntaxe et leurs usages, la compréhension des valeurs et des principes qui fondent la vie en société dans notre

pays. La démarche pédagogique doit s'appuyer exclusivement sur des documents authentiques issus de l'environnement des apprenants (publicité, série TV, espaces numériques, plaquettes d'information, formulaires administratifs, articles de presse...).

MODALITÉ D'ÉVALUATION

1 : **Évaluation initiale** avant l'intégration en formation : réalisée par l'OFII

2 : **Évaluation en centre** :

- Evaluation intermédiaire
- Evaluation finale de fin de formation

3 : **Si réussite à l'évaluation finale, proposition de passation** :

- du TCF-Test de Connaissance du Français (en externe)

Pas de possibilité de validation partielle

MODALITÉ ET DÉLAIS D'ACCÈS

Le bénéficiaire doit avoir signé un CIR (Contrat d'Intégration Républicaine) et passé les évaluations à l'OFII.

L'OFII contacte le bénéficiaire et lui adresse une convocation sous un délai maximum d'un mois afin d'intégrer un groupe de formation

CONTACTS ALAJI :

Lorraine :

*57 : Cindy HEYDACKER : 07.85.45.52.72

*54/55/88 : Sophie MIETKIEWICZ : 03.83.58.18.28

Alsace : Yannick MOISY : 06.87.90.76.79

Champagne-Ardenne : Marie-Astrid DE

OLIVEIRA : 06.02.11.56.63

SITES DE FORMATION :

- Lorraine : Nancy, Vandoeuvre, Bar le Duc, Epinal, Saint-Dié des Vosges, Forbach, Metz, Thionville et Fameck
- Alsace : Colmar, Mulhouse, Sélestat, Saverne, Strasbourg et Haguenau
- Champagne-Ardenne : Charleville-Mézières, Reims, Vitry le François, Chalons en Champagne, et Saint Dizier




FLUX EN FONCTION DES DEMANDES

Pour connaître et accéder à nos sites de formations, possibilités d'hébergements et de restauration :

<http://www.alaji.fr/category/sites-de-formation/>

CONTACTS

 03.83.58.18.28

 <https://www.alaji.fr/contact/>

ACCESSIBLE AUX PERSONNES À MOBILITÉ REDUITE

L'ensemble de nos locaux et de nos formations sont accessibles aux PSH. Les modalités de l'aménagement du parcours de formation seront définies lors d'un entretien avec le référent handicap d'Alaji.

TARIF

Formation uniquement accessible aux non francophones hors Europe et prise en charge par l'OFII

DERNIÈRE MISE À JOUR

30/01/2024